Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 13, 1er avril 2005

Le COCO dévoile sa programmation printanière

De la radio, du théâtre, des Jeux, des Jeux et encore de Jeux. La jeunesse n'aura pas le temps de s'ennuyer.

Page 3

Entrevue

Miltenberger conduit « la machine verte du GTNO »

À partir d'aujourd'hui, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et du Développement économique n'existe plus. Michael Miltenberger est le tout nouveau ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles. Rencontre.

Page 7

Le Caribou Carnaval en photos

Page 8

Dès le 1er mai

Les ventes d'hameçon seront interdites aux TNO

Page 10

Sommaire

Éditorial	Page 4
Horoscope	Page 12
Mots croisés	Page 12
Offres d'emploi	Page 11

Batiste W. Foisy / L'Aquilon

Surtout ne pas en perdre une goutte! Sébastien Lévesque verse le précieux élixir dans la casserole de Jean-Guy Duchesne alors que des dizaines de petites frimousses attendent devant la Cabane à sucre de l'AFCY.

Réseaux de développement économique et d'employabilité

Emplois assurés pour trois ans

Étienne Alary et Batiste W. Foisy

Les employés des réseaux de développement économique et d'employabilité (RDÉE) du pays peuvent respirer : leur emploi est confirmé pour les trois prochaines années. En effet, le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences a confirmé, le 23 mars dernier, un financement de 36 millions de dollars sur trois ans.

Annuellement, les 12 millions $ proviendront du Fonds d'habilitation visant à appuyer l'Initiative de partenariat en développement économique communautaire pour les communautés minoritaires de langue officielle.

« Cette annonce vient apporter une stabilité au réseau », a affirmé le directeur général de l'organisme national RDÉE Canada, Roger Lavoie.

Ce montant se veut une suite à l'initiative qui a débuté en 1999. À cette époque, le ministère du Développement des ressources humaines du Canada avait annoncé un financement de trois ans pour développer un tel réseau, ce qui a permis au RDÉE de réellement prendre son envol.

En 2002, le fédéral confirmait le prolongement de l'entente pour deux années; entente qui a ensuite été renouvelée sur une base annuelle.

« Ce financement de base va permettre le renforcement des capacités des communautés minoritaires de langue officielle dans les domaines du développement économique et d'employabilité, ce qui est exactement le mandat des RDÉE », indique M. Lavoie. « Chaque RDÉE va recevoir une part de la subvention qui leur permettra de maintenir les ressources humaines dans chacun des secteurs », mentionne Roger Lavoie.

Au Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO), la branche du RDÉE des Territoires du Nord-Ouest, l'annonce de ce financement a reçu un accueil mi-figue mi-raisin.

« D'une part, ce qui est intéressant c'est de savoir que notre financement est assuré pour trois ans », indique le directeur général du CDÉTNO, André Routhier. Avant cela, explique-t-il, les fonds étaient alloués sur une base annuelle, sans aucune garantie de renouvellement. Cette sécurisation du financement fera une différence auprès des employés, estime-t-il. « L'année dernière a été un enfer. Nous faisions des accords de contribution de trois mois. Donc ça rassure tout le monde et moi ça me donne moins d'ouvrage. »

Du point de vue des sommes allouées, M. Routhier considère cependant que l'enveloppe est un peu maigre. L'investissement annoncé, fait-il remarquer, est exactement le même montant que ce que les RDÉEs ont reçu chaque année depuis cinq ans. « Ça ne tient pas du tout compte des demandes des RDÉEs que le financement couvre l'inflation. Les assurances, les loyers et les salaires ont augmenté, donc ça, ce n'est pas couvert. »

Le directeur général du CDÉTNO

RDÉE

Suite en page 2

www.aquilon.nt.ca

ÉCHOS des T.N.-O.

Batiste W. Foisy

Festival de la bière

Le Festival de la bière annuel de l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS) aura lieu samedi le 9 avril au JJ's Rock&Roll Lounge, à 20 h. Un goûter léger sera servi et il y aura aussi une dégustation d'huîtres. Les bières servies seront des produits importés du Québec. Les billets sont malheureusement tous vendus.

Route de glace

La route de glace de la vallée du Mackenzie entre Wrigley et Fort Good Hope est définitivement fermée pour la saison depuis ce matin. Le ministère des Transports a résolu de la fermer en raison de la détérioration de la surface. On peut se renseigner sur l'état de toutes les routes et routes de glace des TNO en appelant au 1-800-661-0750.

Championnat de géographie

La finale territoriale du Great Canadian Geography Challenge, un concours de géographie national réunissant des élèves de la 7e à la 10e année, aura lieu demain, le 2 avril. Aux TNO, Chi Nguyen de l'école Weledeh Catholic School et Amanda Bradbury de l'école Thomas Simpson School se disputent le titre. Le gagnant représentera le territoire à la finale nationale qui aura lieu en mai. La compétition peut être suivie en temps réel en accédant au site *www.geochallenge.ca*.

Tarifs téléphoniques

Le Conseil de radio et télédiffusion du Canada (CRTC) a autorisé des augmentations de tarifs pour les services « non récurrents » de la compagnie de téléphone Northwestel, la division de Bell Canada qui opère dans les trois territoires. Les services non récurrents incluent tous les services qui ne s'appliquent qu'une seule fois, le branchement d'une ligne téléphonique par exemple. Les augmentations seront de l'ordre de 4 à 10 % pour tous les services non récurrents de Northwestel. Ainsi, l'installation d'une nouvelle ligne téléphonique qui coûtait 42,50 $ auparavant coûtera désormais 46,75 $. Ces changements seront effectifs à compter du 15 avril.

Dictée des Amériques

Les gagnantes de la finale locale de la Dictée des Amériques de Yellowknife sont Geneviève Harvey chez les seniors et Kirstin Mahler du côté des juniors. Elles ont toutes deux accepté de représenter les TNO pour la grande finale qui aura lieu à Québec le 9 avril. La dictée finale sera écrite et récitée par le romancier québécois Guillaume Vigneault.

RDÉE

Suite de la page 1

Transports Canada Transport Canada

EXCURSIONS EN BATEAU

Vous prévoyez une excursion en bateau. Transports Canada vous rappelle qu'il est important d'obtenir tous les renseignements nécessaires pour que votre voyage soit sécuritaire :

- Demandez à votre exploitant de bateau s'il possède un certificat ou un avis d'inspection valide de Transports Canada. Ces documents sont délivrés aux navires ayant été soumis à une inspection de sécurité et devraient être affichés à l'intérieur du bateau.
- Assurez-vous que votre exploitant de bateau a suffisamment de gilets de sauvetage de taille appropriée pour tous les adultes et enfants qui vous accompagnent.
- Assurez-vous que votre exploitant de bateau vous fournisse les directives sur la sécurité en bateau avant de partir afin que vous sachiez où se trouvent les gilets de sauvetage et quoi faire en cas d'urgence.

Au cours des prochains mois, Transports Canada donnera aux exploitants de bateaux d'excursion une vignette indiquant que leur bateau a été soumis à une inspection de sécurité. Cette vignette a été conçue afin que les passagers reconnaissent plus facilement un bateau qui a été inspecté.

Pour plus de renseignements, visitez le **www.tc.gc.ca/excursions** ou composez sans frais le 1 800 O-Canada.

Canada

estime que la situation est assez similaire avec ce qui arrive dans le dossier des ententes Canada-communautés. « Ils ont dit "oui, ça existe, c'est un programme qui marche, mais nous allons leur donner les mêmes fonds". »

Pour ce qui est du montant alloué par le gouvernement fédéral, le directeur général de RDÉE Canada le qualifie « d'acceptable ». « Cela nous permet de planifier nos autres dossiers. […] De mettre plus de temps sur le soutien horizontal (interpeller tous les ministères concernés par un projet) comme l'a si bien dit le ministre Bélanger (Mauril Bélanger, ministre responsable des langues officielles) », souligne M. Lavoie.

« Maintenant que le financement des réseaux est assuré pour une période de trois ans, ces chefs de file en développement économique communautaire pourront consacrer toutes leurs énergies à l'épanouissement de leurs communautés », a pour sa part déclaré le ministre Bélanger.

Pour cette annonce, ce dernier était accompagné de la ministre d'État (Développement des ressources humaines) Claudette Bradshaw. Cet investissement vient s'ajouter au 750 millions de dollars du Plan d'action pour les langues officielles.

SOYEZ-Y !

Eye On Today – Conférence sur la gouvernance aux TNO - 2005

Du 12 au 14 avril 2005, Hôtel Explorer, Yellowknife

La conférence *Eye on Today* réunira les membres et les cadres supérieurs des conseils des TNO, des organismes de gouvernance autocthones, des conseils et organismes de bénévolat de partout aux Territoires du Nord-Ouest.

La conférence offrira aux participants :

- une série de conférence et de présentations importantes aux niveaux national et territorial;
- une occasion de créer un réseau et de disctuer de questions concernant la gouvernance;
- des ateliers concernant des approches novatrices face à la gouvernance et les meilleures pratiques aux TNO;
- une présentation de modèles réussis de transformation de la gouvernance et une discussion sur ce sujet.

Pour un ordre du jour détaillé sur la conférence et de l'information sur l'inscription, consultez le site Web du ministère, au www.maca.gov.nt.ca ou appelez Sharon Morrison, Coordonnatrice la conférence, Ministère des Affaires municipales et communautaires (867) 920-6105 • sharon_morrison@gov.nt.ca

La conférence Eye on Today est organisée par le ministère des Affaires municipales et communautaires, l'Association des communautés des Territoires du Nord-Ouest, la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

Territoires du Nord-Ouest · La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest · Affaires indiennes et du Nord Canada · Northwest Territories Association of Communities

Le COCO dévoile sa programmation printanière

De la radio, du théâtre, des Jeux, des Jeux et encore de Jeux. La jeunesse n'aura pas le temps de s'ennuyer.

Batiste W. Foisy

D'ici le mois de juillet, le Comité de coordination jeunesse (COCO) a préparé toute une kyrielle d'activités pour occuper les francophones et francophiles des TNO de 12 à 25 ans.

« Nous aurons une activité de niveau national par mois », annonce tout pimpant le coordonnateur du COCO, Patrice Lapointe. À la fin d'avril d'abord, aura lieu *Français pour l'avenir* et *Franco-Nord*. « Nous allons envoyer quatre jeunes et un accompagnateur à Iqaluit pour participer à des activités culturelles. Des jeunes du Yukon nous rejoindrons également », commente le coordonnateur. Dans la capitale du Nunavut, participeront durant trois jours à différentes activités telles que rencontrer des Inuit et dormir dans la toundra. Le 26 avril, les mêmes jeunes participeront à *Français pour l'avenir*, un grand débat transmis par téléconférence qui réunira des francophones et francophiles de partout à travers le pays. Un jeune franco-ténois sera également dépêché à Ottawa où se dérouleront les cérémonies principales. Le thème du débat sera « La générosité du Canada ».

L'an dernier, c'était à Yellowknife que *Français pour l'avenir* s'était déroulés. Des problèmes techniques avaient un peu chambardé l'activité. La retransmission vidéo avait failli et il était impossible de voir ce qui se passait à Ottawa. Cette année, tout devrait fonctionner, assure Patrice Lapointe.

En mai, les TNO participeront aux Jeux de l'Alberta. Des activités de sélection ont eu lieu il y a quelques semaines à Yellowknife et, à ce moment-ci, les TNO devraient être représentés dans au moins quatre disciplines : le soccer, le Kin-Ball, le badminton et l'athlétisme. « Mais il reste encore de la place », indique le coordonnateur. Pour clore le mois, les 25 et 31 mai des jeunes d'Iqaluit viendront à Yellowknife présenter une pièce de théâtre aux élèves de l'École Allain St-Cyr qui monteront à leur tour sur les planches, une activité qui devrait se répéter ces prochaines années.

En juin il y aura encore des Jeux, ceux de l'Acadie. Ces Jeux ne sont réservés qu'aux Acadiens, mais il arrive qu'une délégation francophone d'ailleurs au Canada soit invitée. « Dans le cas des TNO, nous sommes invités et c'est peut-être la dernière fois que nous le serons », met en garde Patrice Lapointe qui a bien l'intention de profiter de l'opportunité pendant qu'elle passe. Veuillez noter que cette activité est réservée aux jeunes de l'École Allain St-Cyr.

Comme si ce n'était pas assez, les Jeux de la Francophonie canadienne auront lieu un mois plus tard à Winnipeg, au Manitoba. Les TNO seront également du nombre. En plus des disciplines sportives, il est possible de participer à ces Jeux en prenant part au volet culturel qui comprend notamment de l'improvisation et des arts plastiques. Il est aussi possible de faire les Jeux en tant qu'apprenti journaliste, caméraman ou organisateur.

Pour des raisons budgétaires la plupart de ces activités ne sont accessibles aux jeunes des communautés autres que Yellowknife seulement « dans la mesure du possible ». « Pour les Jeux de la francophonie canadienne, comme c'est beaucoup plus financé, alors il n'y a pas de problème : de n'importe où aux TNO, même du coin le plus reculé, nous pouvons faire venir le jeune, assure M. Lapointe. Mais pour les jeux de l'Alberta, ça dépend du financement. Ça nous coûte très cher d'aller là. Nous ne sommes pas du tout financé pour se rendre et c'est à Calgary. Il y a des villes qui sont plus faciles à aller ramasser en chemin, mais il y en a d'autres qui sont trop éloignées pour nous. »

Si toutes ces activités vous intéressent, il est encore temps de s'impliquer. Selon Patrice Lapointe il y aurait encore de la place « partout ». Il suffit de contacter le COCO au 920-2919 et de demander Patrice.

Radio

Parce qu'on peut toujours faire plus, le COCO se lance un second défi pour le printemps : mettre en onde une émission conçue par et pour les jeunes diffusée à Radio Taïga.

Une émission appelée *Jeunesse en musique*, animée par Denise Paquette et enregistrée en direct le Samedi à 13 ˙h, existe déjà sur les ondes de CIVR. Mais Patrice affirme qu'il visera un auditoire un peu plus âgé. « Nous visons les jeunes du secondaire et plus vieux. Nous ne voulons pas entrer en compétition. »

Pour l'instant ni le nom, ni le concept de l'émission n'ont été choisis, mais le coordonnateur estime qu'il serait raisonnable de penser que le projet se concrétise au cours des prochaines semaines. Avis au jeunes de Yellowknife : Patrice est à la recherche de collaborateur pour se lancer. « Je n'ai pas l'intention d'être tout seul derrière le micro. Nous souhaitons augmenter l'implication des jeunes dans chacune de nos activités. »

Finies les cartes en carton!

Batiste W. Foisy

Votre vieille carte d'assurance-maladie en carton n'est plus valide à partir d'aujourd'hui. Désormais, c'est la carte de plastique qui prévaut dans l'ensemble des TNO.

Si vous déteniez une carte d'assurance maladie en carton, votre nouvelle carte devrait être déjà être dans votre boîte aux lettres. Cependant si vous avez changé d'adresse postale sans en aviser l'Administration des services de santé, vous risquez de ne pas la recevoir à temps. Dans ce cas, vous serez encore couvert grâce au numéro d'identification qui se trouve sur votre ancienne carte. « Ça reste le même numéro », confirme Regina Pfeifer, une porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux. Vous devrez cependant présenter une preuve de résidence valide qui atteste que vous vivez toujours aux TNO.

Dans tous les cas, si vous avez déménagé, vous devrez compléter un formulaire de changement d'adresse pour recevoir votre carte 2005, ornée d'une superbe photo d'aurore boréale. Vous trouverez ces formulaires en ligne en visitant le site *www.hlthss.gov.nt.ca* où ils sont disponibles tant en français qu'en anglais. Vous devrez également compléter un formulaire si vous avez changé de nom ou de statut autochtone.

Malgré que la nouvelle carte puisse vous donner des airs d'agent secret elle n'offre absolument rien de plus que l'ancien modèle. « c'est vraiment juste la carte physique qui a changé », commente Regina Pfeifer. L'objectif n 'était vraiment que de doter les Ténois d'une carte plus attrayante et durable. « Il était prévu de renouveler les cartes d'assurance-maladie et nous voulions avoir quelque chose de plus résistant », affirme Mme Pfeifer.

Les plus observateurs auront remarqué qu'il y a une bande magnétique à l'arrière de la carte. Est-ce un système à la Big Brother conçu pour vous épier ? Une mutation vers la carte de crédit qui annonce une privatisation du système ? Pas du tout répond Mme Pfeifer. En fait la bande magnétique ne sert présentement à rien.

Une telle bande pourrait éventuellement permettre de stocker de l'information, mais la technologie n'est pas encore disponible aux TNO. « C'est seulement une préparation pour le futur, car la carte est valide durant cinq ans. On espère que durant cette période de temps, nous changerons les modalités du système Mais présentement il n'y a pas d'information sur la carte », précise la porte-parole.

En outre, la nouvelle carte n'indique plus l'adresse de son usager. Il s'agit d'une mesure prise pour éviter les vols d'identité. Cette carte peut-on lire sur le site Web du ministère « n'est pas une preuve de résidence aux TNO ».

Éditorial

Alain Bessette

La Loi? Je m'en fish!

Une forte odeur de poisson se dégage de la page 10. Non mais, les gouvernements nous prennent-ils pour des truites?

Commençons avec la décision d'interdire la vente d'hameçons. Crois-t-on vraiment enrayer les excès de pêche? Et je ne parle pas ici de la bière ingurgitée sous un prétexte d'un voyage de pêche. On sait tous qu'il y a certains pêcheurs qui se comportent comme des poissons dans l'eau dès qu'on leur met une canne à la main et une bière dans l'autre (Hein, Simon!). Je parle plutôt de ces gens qui pêchent plus gros que leur panse. Pourquoi pêcher deux poissons quant un seul est suffisant pour vous rassasier? Vous vous comportez parfois comme des requins d'eau douce, et cela doit changer. La décision d'interdire la vente des hameçons ne résoudra pas le problème poisseux de la surpêche. Il faudrait surtout favoriser une pêche qui donne plus de chance à ces bestioles: la pêche au harpon par exemple. Ça, ça réduirait le nombre de prises.

Par ailleurs, j'applaudies la décision du gouvernement de mettre en place un Registre des cannes à pêche. Encore cette semaine, chez une connaissance (ce n'est plus un ami), je voyais toute une panoplie de cannes à pêche illégales et sans que le gouvernement n'en sache rien. C'est révoltant!

On sait tous à quel point le sport de la pêche peut-être dangereux. Imaginez Simon, une canne à pêche à la main et une canne de bière dans l'autre. C'est une recette pour un désastre. Laissez lui sa bière (on est Canadien) mais bon sang, enlevez-lui cette canne à pêche des mains!

C'est ce type de conseil qu'on retrouvera dans le cours de sécurité sur le maniement des cannes à pêche. On y verra aussi comment lancer le leurre sans accrocher votre voisin, comment apporter les premiers soins à votre voisin, et quelques rudiments d'auto-défense pour vous protéger contre votre voisin irraisonnable. De plus, vous étudierez la liste des poissonneries de votre région et des centres de traitement des blessures reliées à la pêche. Bref, des conseils pratiques pour une pratique déconseillée.

Bonne pêche!
Un petit ver avec ça?

Batiste W. Foisy / L'Aquilon

L'échelle de corde du Caribou Carnaval est une activité populaire auprès des jeunes même s'ils sont rare à réussir l'épreuve.

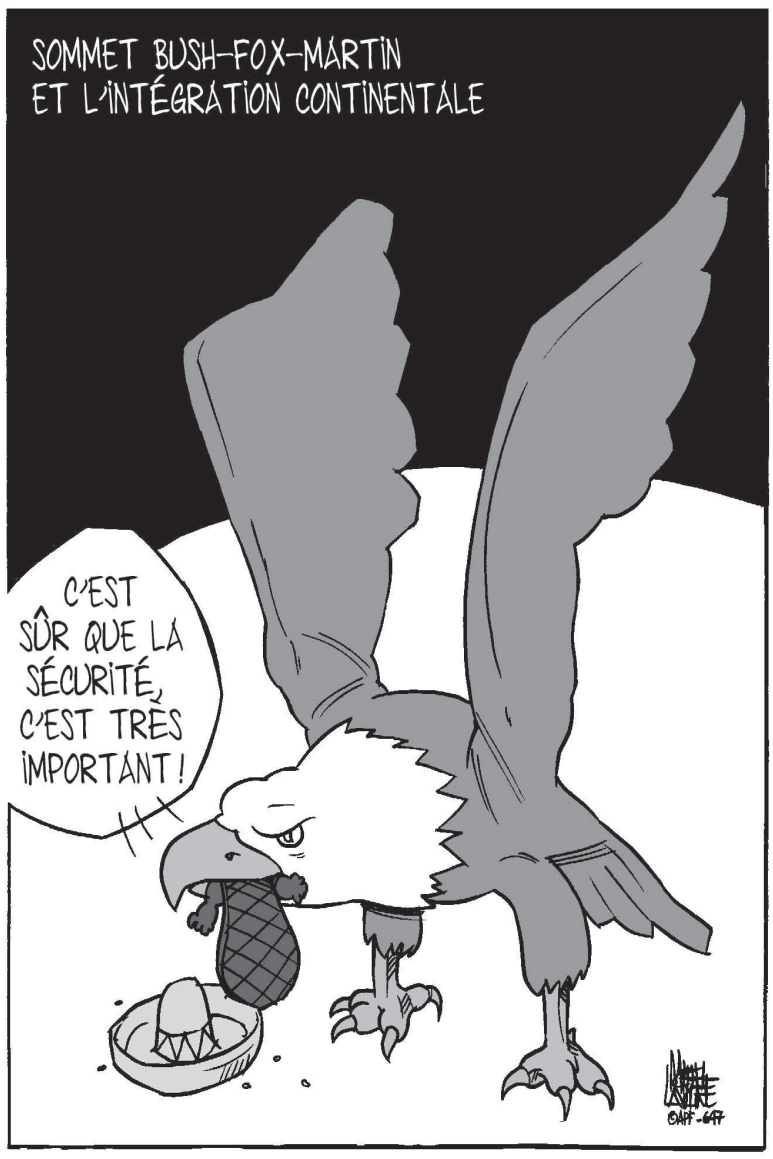

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

Association de la presse francophone

repco-média
Agence de représentation média
1-800 411-7486

Sur le bout de la langue

L'odyssée du mot espace
(linguistique et typographique)

Annie Bourret

En plus de 800 ans d'existence, le mot espace et ses diverses significations ont connu une véritable odyssée linguistique et typographique, soumise aux aléas de l'évolution de notre langue et de nos progrès technologiques.

Pour la plupart des gens, par exemple, le mot espace est masculin. Le mot a pourtant été, pendant les quelque 200 premières années de son existence en français, employé tant au féminin qu'au masculin, et ce, sans aucune différence de sens.

Né au XII[e] siècle, le mot espace désigne d'abord une unité de temps (en l'espace d'un an). Il prend aussi plus tard le sens de surface déterminée, d'étendue à trois dimensions (un espace clos, les espaces verts) et, enfin, de distance entre des objets.

L'usage général a fixé son statut grammatical masculin, mais le mot est resté féminin dans le domaine de la typographie, c'est-à-dire des techniques d'impression de documents. Cela s'explique facilement, d'ailleurs: à l'époque où l'imprimerie se sert de caractères en plomb, l'espace est une petite lame métallique fine insérée entre les mots pour les distancer sur la même ligne, ou pour insérer les espaces nécessaires avant et après les signes de ponctuation.

En démocratisant le monde de l'édition, l'informatique a beaucoup modifié le paysage typographique des textes. Par exemple, la règle de faire suivre le point final d'une phrase de deux espaces, qui appartient à l'ère révolue de la dactylographie, est souvent maintenue. Par contre, très peu de périodiques maintiennent l'espace avant le deux-points, comme le font toujours de nombreuses maisons d'édition. Et peu de périodiques conservent l'espace après les guillemets ouvrants et avant les guillemets fermants, quand ils ne leur préfèrent pas les guillemets anglais “”, en toute ignorance ou parce qu'on ne sait trop où trouver ces signes sur le clavier. (Les guillemets français « » devraient être déclarés espèce en voie de disparition, en passant.) Pourtant, la plupart des logiciels de traitement de texte ont des tables de caractères internationaux ou typographiques qui comportent ces guillemets. Même le langage HTML des pages Web peut les reproduire, notamment avec les codes “; et ”;.

Il est possible que ces manquements aux règles découlent des problèmes de mise en page. En effet, les espaces typographiques sont sécables et insécables, c'est-à-dire séparables ou non du signe ou symbole qu'elles accompagnent. Par exemple, on ne peut séparer l'espace entre la somme et le symbole du dollar, comme dans 56,99 $, à la fin d'une ligne (sinon, le symbole du dollar est reporté sur la ligne suivante, donc séparé de la somme qu'il accompagne). On reporte plutôt le tout à la ligne suivante. Mais, en éliminant cet espace insécable, on « élimine » aussi le problème d'office. Encore là, l'excuse n'est plus possible, car les traitements de texte permettent d'insérer un caractère spécial qui contourne cette difficulté. Je recommande aussi aux gens qui s'intéressent à cette question de consulter Le Multidictionnaire qui présente un tableau énumérant tous les cas d'espaces sécables et insécables à l'article consacré au mot espace.

La longue vie du mot espace lui a valu des dérivés comportant des anomalies orthographiques. Les adjectifs spacieux et spacieuse, créés trois siècles après l'entrée du mot espace dans notre langue, sont un bricolage d'orthographe d'origine pour la syllabe initiale (spatium) et d'analogie avec le c du mot espace pour la syllabe finale (cieux, cieuse). L'adjectif spatial, lui, est un dérivé savant créé en 1889 directement à partir de spatium. Enfin, le mot espace au masculin donne aussi lieu à un anglicisme courant. Dire d'un texte qu'il est à double espace (double-spaced), c'est commettre une faute. En français, on dit d'un texte qu'il est à double interligne.

Faites parvenir vos commentaires à a-bourret@home.com ou au journal.

COURRIER DU LECTEUR

Le 16 mars, le Sénat américain a voté en faveur de l'ouverture de l'Arctic National Wildlife Refuge (ANWR) au développement pétrolier et gazier et l'écrivaine américaine Terry Tempest Williams a écrit une lettre ouverte au Sénateur de l'Alaska que *L'Aquilon* reproduit.

Cher sénateur,

Aujourd'hui votre vœu a été exaucé : 51 sénateurs contre 49 ont voté contre l'Amendement Cantwell et en faveur du forage de l'Arctic National Wildlife Refuge.

Les esprits bruts se sont prononcés. Enfin !

Vous avez dit à vos collègues, et à qui voulait bien l'entendre, que vous avez été cliniquement dépressif durant 24 ans – les mêmes 24 ans que vous avez passé à tenter de convaincre le Sénat de voter pour l'ouverture de la plaine côtière à l'exploration pétrolière et gazière. Votre rêve se réalise.

Cela ne fait pas l'ombre d'un doute : en ce moment, vous célébrez avec votre président, votre vice-president, vos ministres de l'Intérieur et de l'Énergie et avec les représentants de l'industrie. Tous ensemble, vous levez vos verres de pétrole « au Nord !»

Ce que j'aimerais savoir, c'est ce que vous ferez, M. le sénateur Stevens, quand le forage commencera dans l'ANWR, quand ces pompes technologiquement correctes qui ressemblent à d'immenses « rangs de bécosses » dans la toundra accompliront leur devoir, quand elles feront jaillir le pétrole du pergélisol à la vitesse d'un million de barils par jour et qu'elles déverseront leur or noir dans les coffres américains. Catching, catching ! Entendez-vous déjà la pluie de pièces de monnaie s'abattre sur le dos des caribous ?

Que se produira-t-il après que les routes de glace auront fondu ? Les camions-insectes mourront retournés sur le dos, destinés à devenir les artéfacts corrosifs de l'ère Bush II. Et vous, M. le sénateur Stevens, vous serez à nouveau dépressif.

[...]

Dégoûtée, horrifiée, malade du cœur et médusée,

Terry Tempest Williams

Transports Canada Transport Canada

BATEAUX DE PLAISANCE

La saison de la navigation de plaisance approche! Êtes-vous prêt? Avez-vous préparé votre bateau? Transports Canada rappelle aux plaisanciers que les conseils suivants pourraient vous sauver la vie!

Portez toujours un vêtement de flottaison individuel (VFI) ou un gilet de sauvetage.
Le VFI ou le gilet de sauvetage est la meilleure assurance que vous puissiez posséder. Portez-le!

Suivez un cours de sécurité nautique. Obtenez votre carte de conducteur.
Un cours sur la sécurité nautique vous apprend ce qu'il faut faire pour sauver votre vie et celle d'autres personnes si une situation dangereuse survenait sur l'eau. Toute personne qui conduit un bateau de plaisance doté d'un moteur doit posséder une preuve de compétence, ou se la procurer d'ici le 15 septembre 2009. Suivez un cours et obtenez votre carte dès maintenant!

Ne mélanger pas l'alcool et la navigation.
La navigation de plaisance et l'alcool forment une combinaison fatale. La consommation de l'alcool est en cause pour au moins un tiers des noyades au Canada. Ne devenez pas une statistique.

Obtenez gratuitement votre vérification de courtoisie!
Le temps est arrivé de préparer votre bateau et de vous assurer que son équipement est en bon état. Pourquoi ne pas profiter d'une vérification de courtoisie? Celle-ci est offerte gratuitement par Transports Canada ou, dans certaines régions, par la Garde côtière auxiliaire canadienne ou d'autres organisations de sécurité nautique.

Pour plus de renseignements, visitez le **www.securitenautique.gc.ca** ou composez sans frais le 1 800 267-6687.

Canada

Les aîné-e-s et les perceptions de « l'âge »

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français

Les Canadiens et Canadiennes, dans l'ensemble, vivent plus longtemps et en meilleure santé qu'auparavant. En conséquence, la population âgée augmente rapidement au pays. Toutefois, plusieurs aînées deviennent handicapés à la suite de maladies, de pertes sensorielles et d'accidents. En outre, un nombre croissant de personnes atteintes de troubles du développement vivent maintenant jusqu'à un âge avancé, ce qui exige qu'on adapte la façon dont on veille à leur bien-être.

Les perceptions de « l'âge »

Les idées que l'on se fait du vieillissement et des aînés dans le public ont beaucoup d'importance, car elles influent sur les décisions prises par la société à leur égard. Par exemple, au cours du 20e siècle, les personnes âgées ont été considérées comme pauvres, faibles et méritant d'être soutenues. Ces considérations ont donné lieu à des programmes de pension publics et privés basés sur l'âge, et à la retraite obligatoire.

Ce stéréotype est en train de changer. La vitalité et la prospérité de beaucoup d'aînés, conjuguées à un climat social et économique difficile, font qu'on les perçoit de plus en plus comme des personnes fortunées, compétentes et méritant moins de soutien.

Ce changement a donné des résultats à la fois négatifs et positifs :

- Du **côté négatif**, on a tendance à perdre de vue les besoins des personnes âgées « vulnérables » et d'oublier que la proportion de pauvres est la même chez les aînés que chez les enfants.
- Du **côté positif**, la nouvelle image fait que l'on reconnaît de plus en plus les contributions tant rémunérées que bénévoles des aînés à la société, que l'on remet en question la notion de la retraite obligatoire et que l'on songe à examiner avec plus de discernement le droit à l'appui de l'État, en se fondant sur les besoins et les capacités plutôt qu'uniquement sur l'âge.

Entourés comme ils le seront d'un plus grand nombre de personnes âgées assumant des rôles variés au sein de la collectivité, les Canadiens et les Canadiennes se feront petit à petit une idée plus équilibrée et plus réaliste de la vieillesse. L'engagement social des aînés et le vieillissement de personnalités bien connues contribueront aussi à faire disparaître les stéréotypes.

L'ajustement au vieillissement démographique au Canada

Année	Nombres	Part de la population
1998	3,7 millions	12,3 %
2016	5.9 millions	15.9 %
2021	6.9 millions	17,8 %

La Chronique TNO Santé est préparé par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter d'avantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

L'hon. J. Michael Miltenberger

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

L'hon. Brendan Bell

C'est pour nous un plaisir d'annoncer le début des activités du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) et du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI), à partir du 1er avril 2005. Le MERN aura la responsabilité des programmes et services concernant l'environnement, la faune et l'aménagement forestier alors que le MITI aura la responsabilité des programmes et services concernant le développement économique de l'ancien ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique.

Le mandat du MERN est de promouvoir et d'appuyer l'utilisation durable et l'exploitation des ressources naturelles et de protéger, de préserver et d'améliorer l'environnement des Territoires du Nord-Ouest, pour le bénéfice social et économique de tous les résidents des TNO.

Le mandat du MITI est de promouvoir l'autonomie économique grâce au développement responsable des industries de ressources naturelles des TNO, dont l'agriculture, la pêche commerciale et l'économie traditionnelle; de promouvoir et d'appuyer le tourisme, le commerce et l'investissement, les affaires et les industries manufacturières secondaires; de créer une économie diversifiée, prospère et durable à l'avantage des Ténois.

Les deux ministères offriront leurs programmes et services grâce à un organisme décentralisé, ayant des bureaux dans les communautés et les régions, plus près des clients qu'ils desservent. Les bureaux de l'administration centrale aideront les employés des communautés et des régions des TNO.

Le 1er avril 2005, les affaires se poursuivront sans interruption, avec les personnes que vous connaissez déjà. Pour de l'aide concernant vos besoins en matière de programmes et de services, communiquez avec les représentants locaux et régionaux du ministère

Michael Miltenberger
Ministre Environnement et Ressources naturelle

Brendan Bell
Ministre Industrie, Tourisme et Investissement.

Environnement et Ressources naturelles Personnes-ressources
Site Web : www.enr.gov.nt.ca

Administration centrale
C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
(code régional 867)
Direction générale :
Sous-ministre ... Tél. 873-7401
Fax 873-0638
Sous-ministre adjoint,
Fonctionnement ... Tél. 920-6389
Fax 873-0638
Divisions :
Protection de l'environnement ... Tél. 873-7654
Fax 873-0221
Ligne de déversement
24 heures ... Tél. 920-8130
Faune ... Tél. 920-8064
Fax 873-0293
Conformité ... Tél. 873-7905
Fax 873-0157
Rapportez un braconnier ... 1 866 762-2437
Aménagement forestier ... Tél. 872-7737
Fax 872-2077
Urgences - Incendies de forêt ... 1 800 661-0800
Politiques, législation et
communications ... Tél. 920-8046
Fax 873-0114
Services ministériels ... Tél. 873-7532
Fax 920-2756
Informatique ... Tél. 920-3327
Fax 873-0221

Bureaux régionaux :
Région du Slave Nord
C.P. 2668, Yellowknife NT
X1A 2P9 ... Tél. 920-6134
Fax 873-0639
Région du Slave Sud
C.P. 390, Fort Smith NT
X0E 0P0 ... Tél. 872-6401
Fax 872-4250
Région du Deh Cho
C.P. 240, Fort Simpson NT
X0E 0N0 ... Tél. 695-7451
Fax 695-2381
Région d'Inuvik
Sac postal 1, Inuvik NT
X0E 0T0 ... Tél. 777-7295
Fax 777-7236
Région du Sahtu
C.P. 130, Norman Wells NT
X0E 0V0 ... Tél. 587-3501
Fax 587-3503

Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles

Industrie, Tourisme et Investissement Personnes-ressources
Site Web: www.iti.gov.nt.ca

Administration centrale
Box 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
(code régional 867)
Direction générale
Sous-ministre ... Tél. 920-8048
Fax 873-0563
Sous-ministre adjoint,
Programmes et fonctionnement ... Tél. 873-7115
Fax 873-0563
Sous-ministre adjoint,
Projets stratégiques ... Tél. 873-7333
... Fax 873-0176
Divisions :
Investissement
et analyse économique ... Tél. 873-7361
Fax 873-0101
Tourisme et parcs ... Tél. 873-7903
Fax 873-0163
Minerais, pétrole et gaz ... Tél. 920-3222
Fax 873-0254
Pipeline de la vallée du Mackenzie ... 875-4070
Fax 875-4078
Projets industriels ... Tél. 920-3343
Fax 873-0572
Projets concernant le diamant ... Tél. 873-7373
Fax 873-0224
Planification en matière d'énergie ... Tél. 873-7031
Fax 873-0179
Politiques, législation et
communications ... Tél. 873-7380
Fax 873-0180
Services ministériels ... Tél. 873-7532
Fax 920-2756
Informatique ... Tél. 920-3327
Fax 873-0221

Bureaux régionaux :
Région du Slave Nord
C.P. 2668, Yellowknife NT
X1A 2P9 ... Tél. 920-3230
Fax 873-6109
Région du Slave Sud
C.P. 390, Fort Smith NT
X0E 0P0 ... Tél. 872-6431
Fax 872-4628
Région du Deh Cho
C.P. 240, Fort Simpson NT
X0E 0N0 ... Tél. 695-7466
Fax 695-2754
Région d'Inuvik
Sac postal 1, Inuvik NT
X0E 0T0 ... Tél. 777-7286
Fax 777-7321
Sahtu Region
C.P. 130, Norman Wells NT
X0E 0V0 ... Tél. 587-3530
Fax 587-3529

Territoires du Nord•Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

Entrevue

Miltenberger conduit « la machine verte du GTNO »

À partir d'aujourd'hui, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et du Développement économique n'existe plus. Michael Miltenberger est le tout nouveau ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles. Rencontre.

Batiste W. Foisy

L'Aquilon : Quels seront les bénéfices de la création de ce nouveau ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles ?

Michael Miltenberger : L'Environnement et les Ressources naturelles vont être autonomes. Dans tous les secteurs, nous avons une responsabilité claire quant à la gestion de l'environnement et il nous faut mettre en lumière les zones grises [entre la mission de protection de l'environnement et celle du développement économique]. Nous allons créer la machine verte du gouvernement qui s'occupera de l'environnement, de l'eau, de la terre, des enjeux liés à l'aménagement du territoire, à la faune et à la foresterie. Il y a beaucoup de pain sur la planche, alors nous serons très occupés.

Photo: Archives L'Aquilon

Plusieurs groupes environnementalistes, dont le Sierra Club du Canada, affirment que le Projet gazier du Mackenzie fera augmenter drastiquement les émissions de gaz à effet de serre du Canada. À l'opposé, votre prédécesseur, Brendan Bell, a souvent déclaré qu'il considérait que le développement gazier était une façon concrète d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. Pensez-vous que nous pouvons à la fois faire le Projet gazier et atteindre nos objectifs de Kyoto ?

Nous pouvons faire le Projet gazier du Mackenzie. Mais il est évident que, en tant que pays, le Canada aura une difficulté extrême à atteindre ses objectifs de Kyoto. Nous devrons travailler très dur pour y arriver. Nos émissions de gaz à effet de serre ont augmenté depuis la ratification du Protocole de Kyoto. Nous avons augmenté nos émissions plutôt que de les réduire, alors nous avons beaucoup de travail à accomplir.

Fiche technique
Nom : Michael Miltenbeger
Né : à Ottawa le 17 mars 1951 et grandit dans les TNO à partir de 1962
Circonscription : Thebacha (région de Fort Smith)
Ministères : Environnement et Ressources naturelles, Santé et Services sociaux, ministre responsable des personnes handicapées et des aînés
Première élection à l'Assemblée législative : 1995
Première élection au cabinet : 1999
Autres implications politiques: a siégé au Conseil d municipal de Fort Smith de 1983 à 1989 dont plus de deux ans en tant que maire

En tant qu'individu, est-ce que vous prenez vous-même des actions à échelle humaine pour réduire votre impact sur les changements climatiques et l'environnement ?

À Yellowknife, je n'ai pas de voiture. Je marche toujours pour me déplacer. J'ai construit ma propre maison. Je l'ai très bien isolée, alors ça brûle très peu de bois de chauffage. Nous avons une machine à laver à chargement à l'avant. J'utilise des ampoules à faible consommation énergétique. Alors, oui, je dirais que je suis très conscient de mon impact sur l'environnement.

La pollution industrielle est un problème environnemental qui affecte de première main les Ténois. On n'a qu'à penser à l'arsenic laissé par les mines d'or dans le secteur de Yellowknife ou aux déchets radioactifs non régulés qui sont stockés à Tulita. Qu'allez vous faire pour nettoyer ce bordel ?

Dernièrement [le 15 mars], le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada et Brendan Bell ont signé un accord sur la mine Giant. Cela nous permettra de commencer à nous occuper sérieusement de ce dossier. Nous sommes en communication avec le ministre [des Ressources naturelles du Canada] John Efford pour la question des sites contaminés de Dettah, mais il y a beaucoup plus de problèmes que cela. Nous devons régler les questions monétaires. En ce moment, c'est au gouvernement fédéral qu'incombe la responsabilité des sites contaminés. Des centaines de sites ont déjà été identifiés et il y en a probablement encore plusieurs que nous ignorons. C'est un immense point de négociation avec le gouvernement fédéral et cela devra être pris en considération dans les accords sur la dévolution et le partage des revenus provenant des ressources naturelles. Si nous prenons plus de responsabilités, nous devrons avoir les moyens de les exécuter.

Une des tâches importantes que vous aurez dans ce mandat sera le renouvellement de la *Loi sur la Faune*. Quand cela se fera-t-il?

La prochaine session commence dans environ six semaines, alors je ne crois pas que ça se fera à ce moment-là, mais c'est un des dossier que je priorise le plus. Nous voulons que cette loi soit passée et cela inclura la *Loi sur la Faune* et la *Loi sur les espèces protégées*. Je vais tout mettre en œuvre pour que le débat sur la modification de ces lois se fasse.

Vous êtes également ministre de la Santé et des Services sociaux. Voyez-vous un lien entre la santé de l'environnement et celle de la population ?

Pour moi, c'est aussi clair que le lever du soleil le matin et que les rivières qui coulent vers l'océan. Il y a un lien direct entre un environnement sain – une eau et un atmosphère propres, un territoire généreux et une faune assez abondante pour assurer notre subsistance – et la santé des individus et des communautés. C'est irréfutable et c'est une des choses les plus importantes de la vie.

Ne tolérez plus la violence familiale

Vous avez un nouveau choix

Si vous ou un membre de votre famille faite face à de la violence familiale, vous pouvez obtenir rapidement de la protection grâce à une ordonnance de protection d'urgence (OPU). Vous n'avez plus à tolérer :
• la violence physique
• les menaces
• les abus sexuels
• la violence psychologique
• les restrictions àà votre libertéé
• les abus financiers

La nouvelle *Loi sur les mesures de protection contre la violence familiale* peut vous offrir la protection dont vous et vos êtres chers avez besoin – jour et nuit, sept jours par semaine et partout aux TNO.

La procédure est simple. Vous n'avez pas besoin d'un avocat, vous n'avez rien à payer et vous obtiendrez de l'aide pour faire une demande.

Pour faire une demande, téléphonez au
1-866-223-7775
ou appelez votre poste local de la GRC

Northwest Territories Justice

Pas moins de 2240 bâtons de tire ont été roulés durant le carnaval. Ça en fait des becs sucrés!

Photos : Batiste W. Foisy

Photo en page 9 : L'équipe de Dettah est arrivée en retard pour son premier match lors du tournoi de hand-games dénés. Pour les excuser, le présentateur à expliqué qu'ils arrivaient "à l'heure des Indiens".

Les dernières retouches d'une oeuvre éphémère.

Caribou Carnaval

Que des gagnants!

Batiste W. Foisy

La 50e édition du caribou Carnaval s'est déroulé dans l'allégresse et a attiré un grand nombre de festivaliers tous les jours.

La Cabane à sucre de l'Association franco-culturelle de Yellowknife a tenu les dizaines de bénévoles qui s'y sont reliés fort occupés. Pas moins de 2 240 bâtons de tire ont été distribués durant les trois jours qu'ont duré le carnaval. Cent trente litres de sirop d'érable ont été bouillis.

Du côté des divers concours de la fin de semaine, une kyrielle de prix ont été distribués. Mentionnons certains des plus fameux : Jonathan Tremblay a remporté le prix de la barbe la plus fournie, Brian DesRoches de la barbe la plus longue et André Chouinard de la barbe la plus originale ; le camion de Robert Spence a été élu le plus laid, Neel Laamanen a rafflé les honneurs au concours du chien le plus laid et Les Antle et Alex Slade ont gagné dans la catégorie chien et camion les plus laids ; le tournoi de hand-games dénés a été remporté par l'équipe de Wha Ti et Buddy Streeper de Fort Nelson en Colombie-Britannique a remporté la course de traîneau à chiens et la somptueuse bourse de 10 000 $ qui accompagnait la victoire.

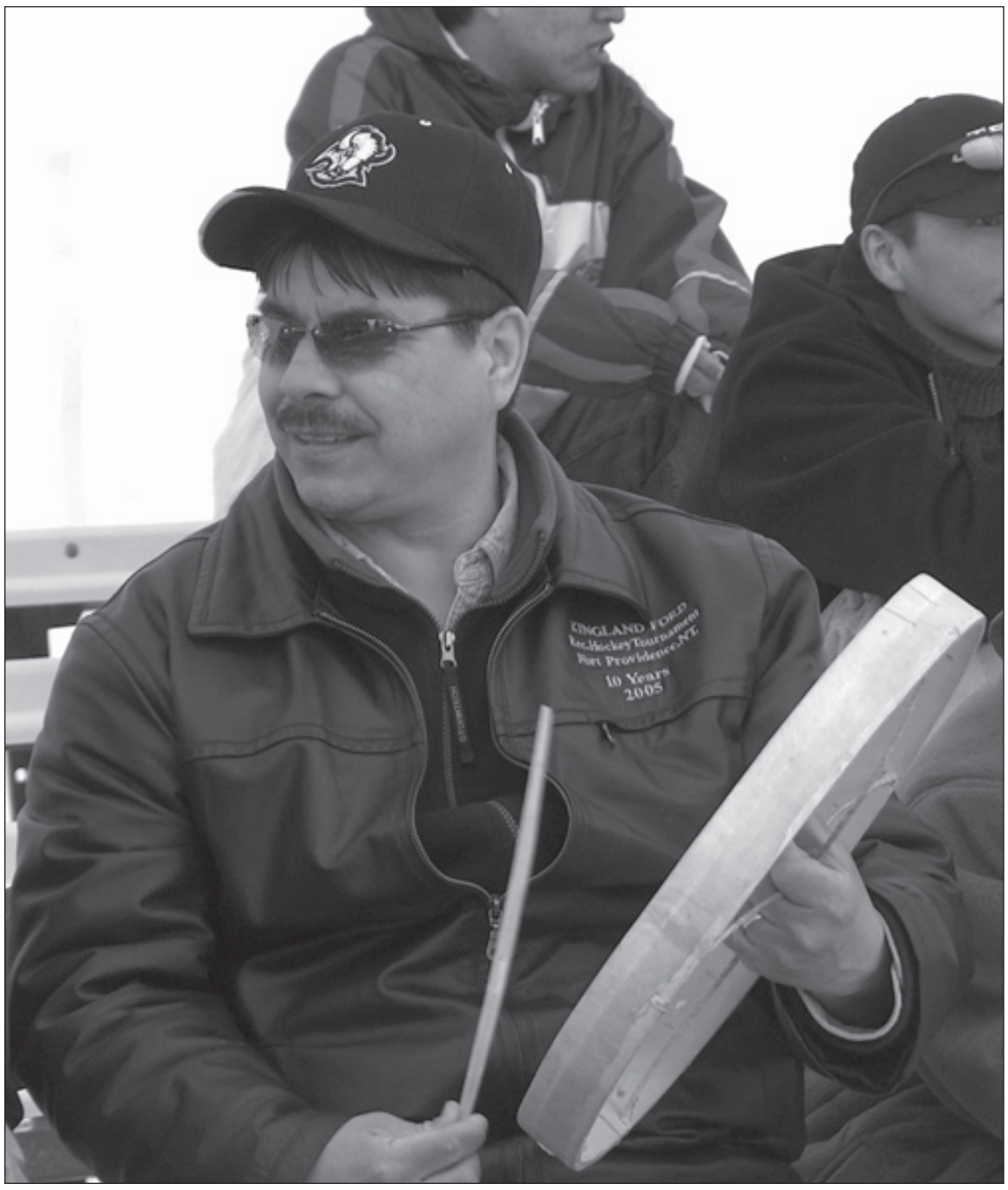

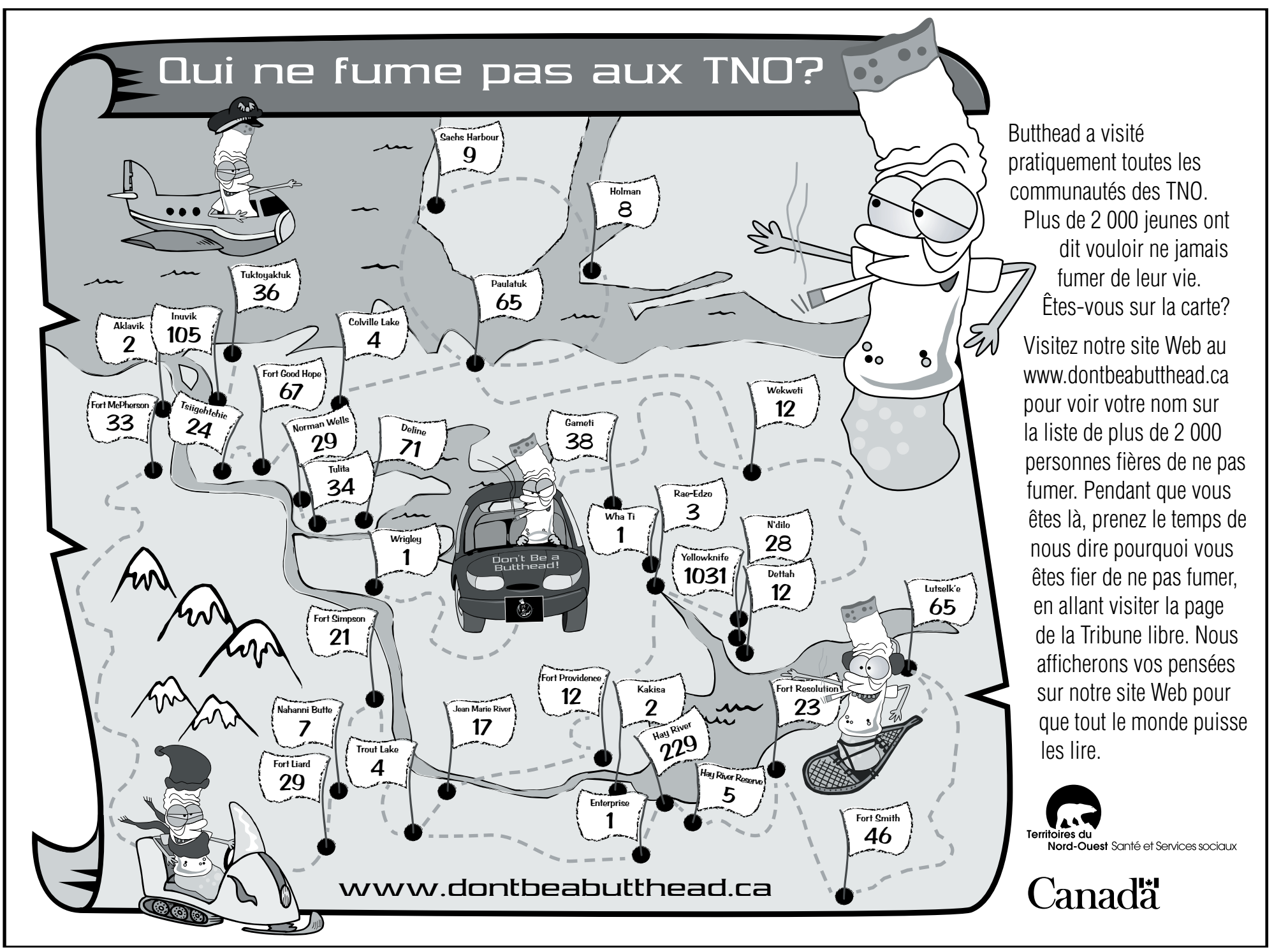

Dès le 1er mai

Les ventes d'hameçons seront interdites aux TNO

Toutes les normes en matières de pêche sportive seront durcies.

Batiste W. Foisy

Pêcheurs des TNO, faites vos provisions de leurres et d'hameçons dès aujourd'hui. À compter du 1er mai les ventes de « leurres de pêche comportant des crochets » seront formellement interdites dans l'ensemble du territoire.

Cette mesure est le résultat d'une modification de la *Loi sur les pêches* voté à la hâte lors de la dernière session de l'Assemblée législative. La modification qui inclut toute une série de nouvelles normes en matière de pêche sportive vise à réduire le nombre de prises global effectuées dans les lacs des TNO. « Nos relevés démontrent que le nombre de poisson est en chute libre dans la majorité des lacs et pour toutes les espèces. Nous devions modifier la loi rapidement avant la scission du ministère en deux nouvelles entités», insiste le l'ex-ministre des Ressources naturelles, de la Faune et du Développement économique, Brendan Bell.

« Nous avons décidé d'interdire les ventes d'hameçons, car c'est le moyen le plus efficace de réduire globalement le nombre de prises. Nous n'interdisons pas l'utilisation des hameçons ; seulement les ventes. Nous savons bien que les pêcheurs les plus fervents se procureront des hameçons autrement, alors cela n'empêchera personne de pêcher. Ça rend tout simplement l'exercice plus complexe », ajoute celui qui précise que la mesure ne s'applique pas aux pourvoyeurs qui obligent la remise à l'eau des prises. .

Parmi les autres mesures que prend le GTNO pour réduire les prises, notons l'interdiction de conserver les brochets. « Les brochets sont de moins en moins nombreux, explique M. Bell. C'est vraiment une espèce en déclin. On n'en retrouve presque plus alors qu'ils étaient si abondants il y a tout juste cinq ans. » Tous les brochets pris aux TNO devront être remis à l'eau. Les fautifs devront payer une amende de près de 1000 $ par poisson. Notons que la zone de pêche de Paulatuk est la seule à ne pas être visée par cette mesure.

D'importantes diminutions de quotas sont également prévues pour le doré, l'omble chevalier, l'inconnu et toutes les truites de lac.

Réactions

L'Association des pêcheurs du Nahanni et ses environs (APNE) s'est dit « scandalisée » par ces nouvelles règles. Le président de l'APNE, Bruce Grayling, n'en revient carrément pas. « Nous ne sommes pas des braconniers, mais le gouvernement nous incite à le devenir », a-t-il dit.

« Nous ne nous laisserons pas faire, a-t-il poursuivi. Ces mesures signent l'arrêt de mort de la pêche aux TNO. Pouvez-vous imaginer le Nord sans la pêche. Non ! Nous, les pêcheurs, sommes comme les poissons que nous récoltons : rusés. J'invite tous les pêcheurs des TNO ainsi que les commerçants faisant la vente d'articles de pêche à boycotter les nouvelles normes. Les pêcheurs sont également invités à envoyer un brochet par la poste au ministre Bell pour lui signifier notre mécontentement et lui montrer qu'il en reste encore beaucoup. »

Ce dernier commentaire est partagé par d'autres association de pêcheurs des TNO ainsi que par le Conseil intérimaire de la nation Tlicho. En effet, ces groupes ont récemment co-signé une lettre ouverte dans laquelle ils affirment que les stocks de brochets sont toujours abondants. « Nous sommes des pêcheurs, nous allons sur le territoire et nous en vivons. Ce n'est pas dans notre intérêt de mentir quant aux quantités de poissons que nous récoltons. Or nous pouvons jurer que les stocks de brochets n'ont pas diminué. C'est même le poisson le plus commun », peut-on lire dans la lettre publiée dans un hebdomadaire de la région de Yellowknife.

Interrogé sur la possibilité que le ministère des Ressources naturelles se soit trompé dans ses évaluations du nombre de poissons, le ministre Bell rejette toute allégation en ce sens. « Ce n'est pas parce qu'ils ont publié une lettre dans un journal qu'ils ont raison. Les gens font trop confiance aux médias. Il suffit qu'ils voient un truc dans un journal pour qu'ils s'imaginent que c'est la vérité suprême. On dirait des truites qui se précipitent sur un vers sans voir l'hameçon immense sur lequel il est appâté. »

Avec les nouveaux règlements, on ne verra plus ce triste spectacle d'un pêcheur américain qui pose fièrement avec trois bélugas.

Gouvernement de Granada

Territoires du Sud-Est

Avis important aux pêcheurs des TNO

En raison de la croissance importante du nombre des accidents reliés à la pêche sportive, le ministère Pêche et Océans Granada, en collaboration avec le Consortium des ministres provinciaux et territoriaux des Pêches et de la Faune, introduira dès le 1er avril 2006 l'obligation pour les personnes désireuses d'obtenir un permis de pêche de suivre le cours de *Sécurité dans le maniement des cannes à pêche*.

De plus, chaque canne à pêche devra être enregistrée auprès du Centre canadien de la sécurité dans la pêche sportive et ce au plus tard le 1er avril 2007.

La prudence a bien meilleur goût!

Les poissons d'avril de cette édition

L'équipe de L'Aquilon ne pouvait passer cette occasion : un numéro qui tombe le 1er avril. Nous avons donc publié quelques fausses informations. En page 3, la carte d'assurance-maladie comportent quelques changements (le logo et le numéro de carte). En page 4, l'édito porte sur des faits fictifs que l'on retrouvent tous dans la page ci-contre (tant l'article que la photo et la publicité).

Territoires du Nord-Ouest — Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Transport et répartition d'eau pour l'entretien des routes
Nº CT100128

Fourniture et manœuvre d'équipement de transport d'eau pour l'entretien des routes - Région de Fort Smith, TNO -

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 12 avril 2005, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 29 mars 2005 à l'endroit susmentionné.

Renseignements généraux : Diana Field, Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Richard Lafferty, Tél. : (867) 874-5008

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à *http://www.contractregistry.nt.ca/public*

Territoires du Nord-Ouest — Travaux publics et Services
L'hon. Floyd K. Roland, ministre

APPEL D'OFFRES

Chambre de naissance - Centre de santé de Fort Smith

Aménagement de chambres de soins de longue durée en une chambre de naissance munie d'un bureau et d'une salle d'examen - Fort Smith, TNO -

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'administrateur des contrats, Division de la gestion des projets, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 390, Fort Smith NT X0E 0P0 (ou être livrées au 199 McDougal Road). Tél. : (867) 872-7406, fax : (867) 872-2171 au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 7 AVRIL 2005

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents à l'adresse susmentionnée à partir du 22 mars 2005.

Un montant de 50 $ non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres.

Afin d'être prises en considération, les soumissions cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées de la garantie précisée dans les documents.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Renseignements généraux : Gloria Schraeder, Administratrice des contrats, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 872-7406
Renseignements techniques : William R. Reimer, ingénieur, Gouvernement des TNO, Tél. : (867) 872-7409

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission à 13 h 30, le 4 avril 2005 au Centre de santé de Fort Smith.

Territoires du Nord-Ouest — Ministère de la Justice
L'hon. Brendan Bell, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de counselling

Centre correctionnel territorial pour femmes et Centre correctionnel River Ridge
Nº PM001505

Le ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès de professionnels pour fournir une vaste gamme de services de counselling et d'évaluation aux délinquants adultes, ainsi que des services connexes à la formation du personnel. Des renseignements additionnels sur les rôles et les responsabilités de l'entrepreneur sont compris dans les paramètres.

On peut se procurer les paramètres auprès de Maxine Stanzell, administrateur des contrats, Finances, Ministère de la Justice, 6e étage, Palais de Justice, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, tél. : (867) 920-6443, fax : (867) 873-0449, courriel : maxine_stanzell@gov.nt.ca.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h, heure locale, le lundi 11 avril 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Chef des relations publiques et des communications

Division des politiques, de la législation et des communications
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 39,04 $ l'heure (soit environ 76 128 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 002556-0003 **Date limite :** le 8 avril 2005

Chef des relations publiques et des communications

Division des politiques, de la législation et des communications
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 39,04 $ l'heure (soit environ 76 128 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 002557-0003 **Date limite :** le 8 avril 2005

Pour vous procurer une copie de la description de travail des postes ci-dessus et de l'annonce qui s'y rapporte, veuillez consulter le site Web du ministère à : http://www.gov.nt.ca/RWED/hr/opportunities.htm

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère des Ressources, de la Faune et du Développement économique, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 4e étage, Scotia Centre, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-8699; fax : (867) 873-0445; courriel : denise_mcisaac@gov.nt.ca

Sapeur-pompier

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée d'un an)

Le traitement initial est de 28,55 $ l'heure (soit environ 59 384 $ par année) auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Exigences : avoir terminé ses études post-secondaires et avoir deux années d'expérience dans la lutte contre l'incendie. Le candidat retenu aura un permis de conduire de classe 3 valide des TNO avec mention de freins à air; devra passer un examen médical et une évaluation de la condition physique de pré-embauchage. De plus, le candidat devra obtenir un permis restreint d'opérateur-radio et avoir complété avec succès les conditions d'accréditation de sapeur-pompier d'aéroport et avoir un certificat de secourisme. Pouvoir travailler en équipe est une condition préalable. Le candidat retenu devra obtenir l'autorisation de sécurité de Transport Canada, ce qui comprend la vérification du casier judiciaire. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour remplir des postes éventuels.

Nº du concours : 05-31-2550KC-0003 **Date limite :** le 8 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0283; courriel : dotjobs@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*

Territoires du Nord-Ouest

Territoires du Nord-Ouest — Travaux publics et Services
L'hon. Floyd K. Roland, ministre

AVIS

Sécurité des systèmes électriques et mécaniques
Augmentation des tarifs à compter du 1er juillet 2005

Les tarifs exigés pour les permis de travail de gaz, d'électricité et des ascenseurs, les inspections d'ascenseurs, les examens de plans et les enregistrements annuels des chaudières et des appareils à pression augmenteront à compter du 1er juillet 2005.

La nouvelle grille tarifaire est disponible auprès de la :

Section de la sécurité des systèmes électriques et mécaniques
Ministère des Travaux publics et Services
Édifice Laing, rez-de-chaussée, Yellowknife
ou en communiquant avec l'inspecteur de votre région.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez téléphoner à la Section de la sécurité des systèmes électriques et mécaniques au (867) 873-7399.

ADMINISTRATION TERRITORIALE DES SERVICES DE SANTÉ DE STANTON

L'employeur préconise un programme d'action positive.
Il est interdit de fumer au bureau.

Ergothérapeute - Pédiatrie

(Partage de poste (0,50), pour une durée déterminée allant de juin 2005 à juin 2006)

Le traitement varie de 33,41 $ à 37,89 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-002546GQ
Date limite : le 7 avril 2005

La vérification de l'enregistrement et du casier judiciaire sont des conditions préalables à cet emploi. Le candidat retenu devra obtenir un certificat de santé. Fournir les preuves d'enregistrement et les certificats avec la demande d'emploi.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :

Adjoint aux ressources humaines
Services aux employés
Administration territoriale des services de santé Stanton
C.P. 10, Yellowknife NT X1A 2N1
Téléphone : (867) 669-4113; fax : (867) 669-4209
Courriel : srh_human_resources@gov.nt.ca

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Administration des services de santé et des services sociaux de YELLOWKNIFE

L'ASSSSY cherche à pourvoir au poste ci-dessous, susceptible d'intéresser les personnes prêtes à relever de nouveaux défis sur le plan professionnel.

Aide de maintien à domicile, Yellowknife

(Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2006)
Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. La vérification du casier judiciaire par la GRC est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 05-0006 **Date limite :** le 8 avril 2005

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web : www.yhssa.org.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : Ressources humaines, Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, 3e étage, Édifice Goga Cho, C.P. 608, Yellowknife NT X1A 2N5. Téléphone : (867) 873-7266; fax : (867) 873-0648; courriel : yhssa_hr@gov.nt.ca.

- Il est interdit de fumer au bureau.
- L'employeur préconise un programme d'action positive.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Des carrières enrichissantes

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Le mâle dans toute sa splendeur

Batiste W. Foisy

Toutes les bêtes ont leur parade nuptiale, l'homo sapiens aussi. À la manière d'un documentaire du canal Découverte, *Cruising Bar* de Robert Ménard tente de percer le mystère entourant les rites sexuels du Québécois en rut.

Pour mieux comprendre le phénomène, nous suivons quatre mâles de la région de Montréal qui exsudent les phéromones. Gérard, dit le Taureau, est un bedonnant propriétaire de garage. Patrice, dit le Lion, est un accessoiriste gaffeur et cocaïnomane attifé d'une élégante coupe « Longueuil ». Jean-Jacques, dit le Paon, est un yuppie plein au as tout juste diplômé d'une école de séduction. Et, enfin, Serge, dit le Ver de Terre, est… pathétique.

Les quatre sujets ne se connaissent pas et ne se rencontreront jamais. La seule chose qui les unit est la taille de leur cerveau qui rétrécit au fur et à mesure que leur appendice viril enfle. Malgré que l'action se déroule en 1989 (l'année de la sortie du film), dans la tête de nos Don Juan c'est l'Âge de pierre. Nous voilà donc samedi soir et nos trois cro-mignons n'ont qu'un seul objectif : empoigner leur gourdin, aller à la chasse et ramener une proie… dans la couchette. Leur territoire de chasse se trouve désormais dans les bars, mais depuis la nuit des temps, leurs tactiques sont demeurées (c'est le cas de le dire) les mêmes : se mettre sur son trente-six, faire le pitre sur la piste de danse et surtout braire des inepties.

Ce film ne serait rien sans la performance hilarante de Michel Côté qui défend *tous* les rôles principaux (en plus de jouer la pièce Broue depuis une bonne trentaine d'années). C'est grâce à sa performance très physique et très peu cérébrale que *Crusing Bar* est devenu au fil des ans un film culte pour des centaines de Québécois qui s'identifient aux héros en déclamant fièrement les répliques qu'ils connaissent par cœur.

Cruising Bar sera projeté le 6 avril, à 19 h 30, à l'école Allain St-Cyr et l'entrée est gratuite. Veuillez prendre note que, pour une rare fois, il n'y aura pas de sous-titres. Juste du gros joual sale !

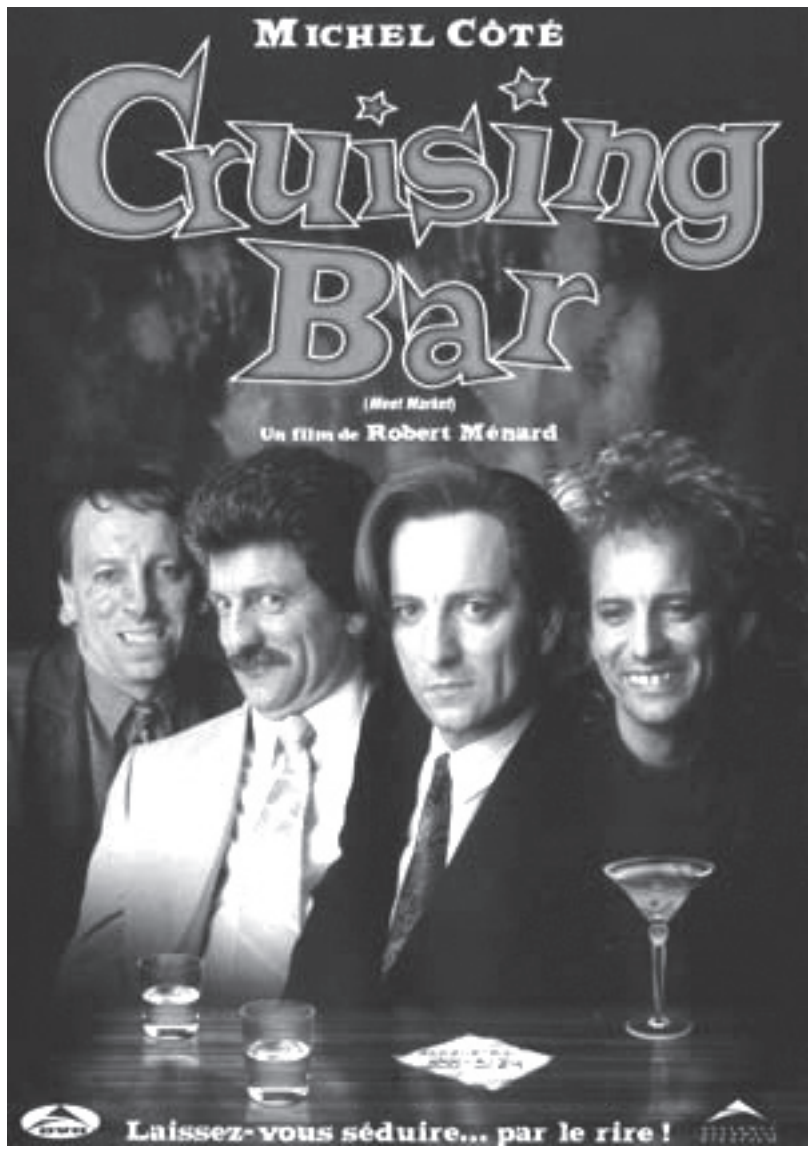

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 849

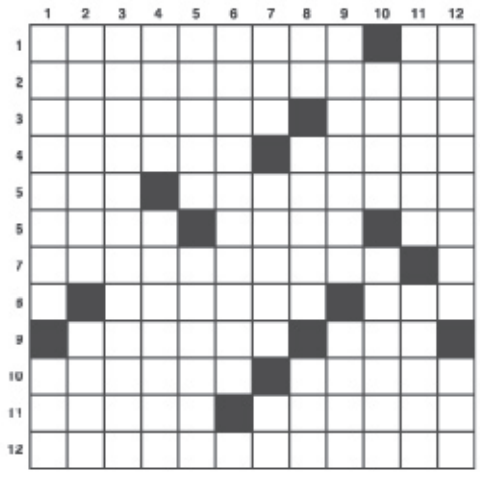

HORIZONTALEMENT

1- Secteurs de la vente. – Au centre d'un taon.
2- Relierions, mettrions en rapport.
3- Plantes potagères odorantes. – Compositions musicales à deux voix.
4- Attaque. – Peignit en imitant les veines du bois.
5- Sourit. – Permettent.
6- Foyer de cheminée. – Stratagème. – Possédé.
7- Vêtement composé de deux morceaux.
8- Période de l'histoire marquée par un évènement important. – Époque.
9- Emportement. – Prairie.
10- Sculpte des ornements sur le métal. – Robes, dans certaines professions.
11- Procède à l'alésage de. – Atteint de symptômes liés à la vieillesse.
12- Qui convient en toutes circonstances.

VERTICALEMENT

1- Ami, copain. – Promontoire.
2- Excédent important de poids. – Suivit.
3- Horribles.
4- Affecta à un autre poste. – Rapide.
5- Arriva à échéance. – Contenu d'une poêle.
6- Art de l'éloquence.
7- Démonstratif. – Lumière faible et passagère. – Possessif.
8- Infinitif. – Plante légumineuse. – Trois fois.
9- Stupéfiée, ébahie. – Il relie les deux rives.
10- Audition. – Prénom masculin italien.
11- Parle en hésitant. – Renommé à une fonction.
12- Ensemble des os. – Manche, au tennis.

RÉPONSE DU NO 848

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	E	N	O	E	L	■	P	R	E
2	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
3	L	A	V	A	N	D	E	S	■	N	I	D
4	P	R	E	N	N	E	S	■	A	G	■	O
5	I	G	■	A	I	E	■	A	B	R	I	S
6	T	I	T	I	■	S	N	O	B	E	E	S
7	A	R	R	E	T	■	E	■	E	R	■	E
8	T	■	A	N	A	L	G	E	S	I	E	■
9	I	N	I	T	I	A	L	I	S	E	N	T
10	O	U	T	■	E	V	I	D	E	■	G	R
11	N	I	E	R	■	A	G	E	■	O	I	E
12	S	T	R	E	S	S	E	R	I	O	N	S

Horoscope

SEMAINE DU 3 AU 10 AVRIL 2005

ANNIVERSAIRES :
3 avril MARLON BRANDO (Bélier-Rat)
7 avril FRANCIS FORD COPPOLA (Bélier-Chat)

BÉLIER
Bélier
Présentement, vous voulez éviter les erreurs de jugement. Cela vous semble essentiel. Vous allez vers des choses formidables. Voyez ce qu'il y a de bon dans votre vie.

TAUREAU
Taureau
Vous pouvez très bien vous affranchir de plusieurs choses trop difficiles. Vous avez la possibilité de vraiment vous rendre compte par vous-même de plusieurs choses.

GÉMEAUX
Gémeaux
Vous comprenez tout d'une manière intérieure. Vous avez de grands espoirs. Tout vous paraît lumineux. Continuez avec bonheur.

CANCER
Cancer
Vous êtes très sûr de l'efficacité de votre travail. Vous voulez aller vers du meilleur. Tout vous semble nouveau et tout arrive rapidement.

LION
Lion
Vous pouvez savoir avec précision plusieurs choses qui concernent votre évolution personnelle. Vous allez vers de la réussite. La planète Mars augmente votre capacité de travail.

VIERGE
Vierge
Vous pouvez vous faire comprendre face à des choses très compliquées. Vous aimez ce qui peut vous donner confiance en vous. Ne soyez pas trop dur envers vous-même.

BALANCE
Balance
Vous pouvez présentement mieux faire valoir vos opinions. Cela vous épargnera de graves problèmes. Vous serez comblé face à vos amitiés.

SCORPION
Scorpion
Vous devenez très fort moralement. Vous savez ce que les autres attendent de vous. Cela équilibre votre vie. Vous pouvez être gagnant.

SAGITTAIRE
Sagittaire
Vous allez vers des situations qui vous donneront des preuves de votre bonne volonté. Vous aurez la possibilité d'accomplir des choses extraordinaires.

CAPRICORNE
Capricorne
La planète Neptune fait que vous devez être prudent en tout ce qui concerne votre vie extérieure. N'allez pas vers des choses trop compliquées. Respectez vos valeurs.

VERSEAU
Verseau
Vous êtes très dynamique. Vous savez ce qu'il est important de connaître pour vous. Voyez tout avec empressement. Cela est nécessaire.

POISSONS
Poissons
Votre imagination est très forte. Vous avez du talent. Vous savez comment développer vos aptitudes artistiques. Cela vous rendra heureux.